



Champagnac de Bélair, le mardi 21 septembre 2021

**Monsieur le Préfet**  
**DDT cellule ADS**  
[muriel.rond@dordogne.gouv.fr](mailto:muriel.rond@dordogne.gouv.fr)

Réf : FLE/CCL

Objet : PROJET DE PARC PHOTOVOLTAIQUE PC 024.567.20J0002 VAUNAC et PC024.308.20R0008  
NEGRONDES Saisine par mail du 20 septembre 2021

Monsieur le Préfet,

Vous sollicitez notre avis concernant le dossier cité en objet.

Après étude des documents, je vous informe que ce dossier n'appelle pas d'observations de notre part, dans la mesure où le syndicat du SCoT n'a pas approuvé son Projet d'Aménagement.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,  
Francis LAFAYE